

JANVIER 2024



EVEREIL

de SAINT-VICTURNIEN



BULLETIN
COMMUNAL
D'INFORMATION

Mairie - 87420 Saint-Victurnien - tél: 05.55.03.81.27
Responsable de la publication : Jacques Toulemont - Mise en page et impression : texto 05 55 02 03 91

SOMMAIRE

- **p. 2**
Le mot du maire
- **p. 3**
La vie municipale
- **p. 13**
Les infos diverses
- **p. 16**
Les échos de nos associations
- **p. 30**
Les infos mairie
L'état-civil
- **p. 31 à 32**
Forum des associations

LE MOT
DU
MAIRE

Notre pays ne vivrait-il pas une crise démocratique ?

L'incivisme grandissant, la remise en cause des institutions, les comportements extrêmes, aboutissent à la mise à mal du climat de confiance indispensable au vivre ensemble.

Le thème du dernier congrès des Maires de France était volontairement provoquant.

« Communes attaquées, République menacée ». Et ce cri n'était pas uniquement motivé par les violences urbaines ou les agressions envers les élus, mais bien une mobilisation pour y ajouter les entraves administratives, les réalités financières compliquées, les obligations régaliennes contraignantes.

Pourtant nous sommes au cœur de la proximité, tentant d'apporter des réponses immédiates aux attentes de nos habitants tout en privilégiant des solutions raisonnables et raisonnées.

Pour exemple telle est notre attitude sur la gestion du dossier du projet du centre de loisirs sachant que les études engagées sont là pour encadrer des choix responsables et concertés. Il en est de même pour les études énergétiques et électriques dont les constats conditionneront les investissements de demain et donc investir pour mieux fonctionner.

L'action publique n'a jamais cessée sur notre commune de Saint-Victurnien et elle est la clé de la confiance car exercée par les élus de proximité.

A toutes et à tous je vous souhaite tous mes vœux de bonheur et de prospérité pour cette année 2024.

Jean Duchambon
Maire de Saint-Victurnien



VIE MUNICIPALE



POINT SUR LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS



Les comptes rendus complets sont consultables en mairie, ou sur le site internet de la commune : www.saint-victorien.fr –rubrique « actualités municipales ».

Info travaux - Guillaume Sarre

Aménagement ALSH (Accueil de loisirs sans hébergements)

Nous avons communiqué le lancement d'une étude pour une aide à la décision concernant les possibilités d'aménagement de l'ALSH.

Cette dernière confiée avant l'été à l'entreprise Calista nous a été remise à la mi-novembre.

Sa présentation lors du dernier conseil municipal a permis aux élus d'échanger sur différentes solutions. Ainsi les options de rénovations ou de constructions neuves ont été soumises au débat.

Lors de cet échange, plusieurs interrogations portent sur le choix du système de chauffage. Ceci nous amène à demander un complément d'information à ce sujet.

Le bureau d'études devrait nous transmettre ces nouveaux éléments très prochainement.

Cimetière :

Une acquisition foncière est en cours avec le bornage d'une portion de la parcelle qui borde le cimetière.

Cette dernière nous permettra d'envisager une aire de stationnement, mais aussi une réserve foncière pour un futur agrandissement de l'enceinte.

L'accès pourra se faire ensuite par une ouverture moins exposée à la circulation. Elle se situera sur la partie haute du cimetière et donnera sur une des deux allées principales récemment goudronnée.

Dans la continuité, nous avons reçu un professionnel du secteur qui nous a exposé une mise en situation d'un projet d'aménagement.

Grace aux devis et aux plans en 3D positionnant les cavurnes autour d'un columbarium et d'un jardin des souvenirs, les choix pour l'aménagement vont pouvoir se faire.

Éclairage public :

Un audit communal de l'éclairage public par le syndicat d'électrification, a permis de faire un point sur l'état général des installations en prenant en compte aussi les besoins de changement sur les organes de coupures, de programmation ou même de comptage

Didier Delavergnas (élu référent dans le domaine) nous a expliqué les différents points d'amélioration. Il nous a donné son avis sur les aspects techniques afin de prioriser les dépenses lors du prochain budget.

L'objectif est d'améliorer le fonctionnement tout en continuant à optimiser les consommations. Un programme de travaux étalé sur les prochaines années se met en place.

Les premiers aménagements ont eu lieu il y a un an, avec des horloges de programmation installées par Didier et Hervé aux endroits qui le permettaient sur la commune.

En plus, le logiciel Geo Sehv a été installé dernièrement au secrétariat de mairie. Il permet d'améliorer le suivi de maintenance et la réactivité d'intervention sur les différents luminaires.

Si un point lumineux est défectueux, vous pouvez faire remonter l'information au secrétariat, sa géolocalisation permettra de transmettre rapidement l'information au syndicat d'électrification.

Clin d'œil :

Suite au départ d'Hervé des services techniques pour un joli projet professionnel, je lui souhaite toute la réussite qu'il mérite. « *Bon vent Hervé et merci pour ton dévouement et ton professionnalisme!* » Guillaume Sarre

Commissions Ecole - Laurence Beige

Le 1^{er} conseil d'école de l'année scolaire 2023 s'est tenu le 9 novembre 2023 en présence de la municipalité, des enseignants et des représentants des parents d'élèves. La directrice propose de faire un tour de table afin que chacun se présente.

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu courant octobre. 8 titulaires

VIE MUNICIPALE

et 7 suppléants ont été élus. Les suppléants peuvent assister au Conseil d'école mais ne peuvent voter que s'ils remplacent un titulaire

La directrice indique que l'ordre entre les délégués de parents titulaires et les délégués de parents remplaçants sur la liste sera, dès l'an prochain, déterminé par un vote au sein des parents candidats lors d'une réunion préalable à l'élection. Il est également indiqué une légère baisse du nombre de votants par rapport à l'année précédente.

La directrice présente le rôle du conseil d'école, la charte de la laïcité, la charte internet et le règlement intérieur. Il y a 3 conseils par an qui abordent toutes les questions qui touchent à la vie de l'école et de l'élève. Pour la sécurité des enfants, ils ne devront plus apporter de boulets lorsqu'ils jouent aux billes dans la cour. La tenue vestimentaire doit être adaptée et le port de tongs n'est pas souhaitable car le risque d'accident est augmenté. Par rapport au vivre ensemble, l'ajout d'une nouvelle mention concernant une possible exclusion d'un élève sur décision de la directrice soit par la mise à l'écart du groupe sous la surveillance de l'adulte, soit par la mise à l'écart de la classe en plaçant l'élève dans une autre classe, soit par la mise à l'écart de l'école pour une durée maximale de 5 jours en cas d'agissements graves (comportements perturbateurs, violents ou harceleurs).

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) ne peuvent aucunement pallier aux grandes difficultés des élèves mais peuvent être une réponse aux besoins ponctuels. Ces temps peuvent aussi être dédiés à un projet de classe. Ces temps se déroulent toujours en dehors du temps de classe.

Des exercices de sécurité ont eu lieu : exercices incendies, attentats/intrusions, risques majeurs et technologies. Tous ces tests se sont globalement bien passés.

Il est aussi rappelé le fonctionnement de la coopérative scolaire. La municipalité verse annuellement une subvention de 3 400€. Les autres recettes correspondent aux cotisations des parents. Les dépenses correspondent aux projets menés par l'équipe enseignante à destination des élèves.

Un projet d'école est établi sur la période 2022-2026 avec plusieurs volets : le langage, les mathématiques, le vivre ensemble. Des projets de classe de la maternelle au CE2 sur la

nature environnante, l'observation des plantes sauvages dites mauvaises herbes, échanges entre les classes maternelle et élémentaire. Une demande de subvention auprès de la Drac est en cours pour l'intervention d'une artiste-illustratrice. Les 3 classes de maternelle se rendront à la forêt des Vaseix. Les CM1 et CM2 participeront à l'observation des insectes couplée avec un projet littéraire. Dans le cadre de la liaison GS/CP, un projet de fabrication de marionnettes en GS et l'écriture d'un scénario par les élèves de CP est en réflexion.

Concernant le bilan des évaluations nationales, les enseignantes indiquent qu'il faut relativiser les résultats car les réponses sont chronométrées et certains élèves sont en échec pour cette raison et non pas par manque de compétences.

Des travaux et des aménagements ont été réalisés par la municipalité dans la classe de CP et dans le bureau de la directrice. La peinture murale a été refaite, les plafonds ont été abaissés, un nouveau revêtement de sol permettant l'insonorisation a été posé. Du matériel de bureau pour le bureau de la directrice a été acheté ce qui a permis un réaménagement agréable et fonctionnel. Laurence BEIGE souligne l'investissement des cantonniers afin de réaliser ces travaux. Des remerciements leur sont adressés. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour ces réalisations.

Deux photocopieurs ont été renouvelés par la municipalité, un photocopieur couleur pour l'école maternelle et un photocopieur noir et blanc pour l'école élémentaire.

Concernant les questions diverses, les parents demandent qu'ils soient systématiquement prévenus lorsque leur enfant se blesse. Les enseignants précisent qu'ils ont l'habitude de le faire et qu'ils font de leur mieux. Les enseignants précisent que s'il y a eu des manquements, ils n'étaient pas intentionnels.

Les délégués de parents d'élèves soulèvent le problème d'insécurité lié au stationnement devant l'école.

Il est aussi rappelé qu'il est interdit aux véhicules de circuler dans le passage menant au parking du personnel pour déposer les enfants à la garderie le matin.

Les délégués des parents d'élèves souhaitant avoir un entretien avec la municipalité au sujet de l'Alsh, un rdv est fixé courant novembre 2023 pour répondre à certaines interrogations.

Garderie périscolaire et Accueil de loisirs sans hébergement

Comme demandé par les représentants des parents d'élèves, la municipalité a reçu 2 représentants des délégués de parents d'élèves en présence de la directrice de l'accueil de loisirs et de son adjointe.

Vous trouverez ci-dessous le compte-rendu rédigé et co-signé par le Maire et l'Adjointe en réponse aux questions posées par les représentants des parents d'élèves :

« La collectivité a depuis toujours tenu à développer la politique de la petite enfance et de l'enfance jeunesse en soutenant, notamment, l'association Familles Rurales.

En janvier 2022, la mairie de Saint-Victorien a repris la gestion de la garderie périscolaire et de l'accueil de loisirs sans hébergement. Les salariées, qui étaient employées par Familles Rurales, ont été intégrées au sein de la collectivité et une nouvelle directrice a été recrutée. La volonté de la collectivité est de satisfaire le besoin des parents par rapport au moyen de garde pour leurs enfants en maintenant les horaires d'ouverture de 7h à 19h avec une équipe de salariées titulaires d'un diplôme dans la petite enfance avec des contrats pérennes. C'est donc tout naturellement les mêmes personnes qui encadrent les enfants pendant la garderie périscolaire et pendant les périodes de vacances. Cette stabilité a été réfléchi et souhaitée pour l'équilibre des enfants. Pendant les périodes de vacances scolaires, les saisonniers sont les mêmes d'une période à l'autre afin de toujours garantir une continuité de services. Les périodes d'ouverture de l'accueil de loisirs sans hébergement ont été réfléchies entre la direction et la collectivité. Il semble que certains d'entre vous souhaiteraient que l'accueil de loisirs soit ouvert à Noël et tout le mois d'août. Des problèmes de personnel se posent en termes d'encadrement, de restauration et d'entretien des locaux sachant que chacun peut et doit prendre des congés. Pour autant, nous ne négligeons par cette question d'ouverture en plus.

Fort de cette politique d'accueil et de la stabilité de l'équipe, les effectifs des enfants scolarisés à l'école de Saint-Victorien ont augmenté et donc, par ricochet, à la garderie périscolaire et à l'accueil de loisirs sans hébergement. Les inscriptions pour la garderie périscolaire et l'accueil de loisirs sans hébergement ont été facilitées et se font désormais en ligne afin de permettre à chaque parent d'organiser sa vie personnelle en fonction de sa vie professionnelle. Il sera demandé un justificatif en cas d'annulation de la venue de l'enfant afin de permettre une meilleure gestion de l'accueil des enfants.

Comme vous le savez, la collectivité a entamé une réflexion sur l'agrandissement des locaux actuels et/ou une construction nouvelle et/ou une réhabilitation des locaux actuels avec une construction nouvelle. Des chiffrages sont en cours. Pour information, une étude complémentaire concernant les fluides a été demandée au maître d'œuvre. Il est important de bien réfléchir au choix qui sera fait et au coût que nous devons tous supporter.

Courant 2022, vous avez pu constater une baisse de la tarification de la garderie périscolaire pour certains d'entre vous. La Caisse d'Allocations Familiales a demandé la mise en place d'une tarification modulée pour la garderie périscolaire. Les tarifs qui étaient à 2€ le matin et 3€ le soir sont passés le matin à 1.95€, 2€ et 2.05€ et le soir à 2.95€, 3€ et 3.05€. Par ailleurs, les tarifs de l'accueil de loisirs sans hébergement n'ont pas augmenté.

Une réflexion est en cours pour permettre aux enfants de commencer leurs devoirs en autonomie, de mieux communiquer avec les parents notamment lors d'un changement d'activité au dernier moment faute de prestataire ou autre.

Pour information, la collectivité a contractualisé une Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales et a réuni lors du comité de pilotage du 30 novembre 2023 tous les acteurs de la petite enfance et de l'enfance jeunesse : Relais petite enfance, association assistantes maternelles, 2 micro crèches de Saint-Victorien et Saint-Brice, accueil de loisirs sans hébergement et les services du Conseil Départementaux afin de garantir le meilleur pour les enfants. »

C.C.A.S. – Laurence Beige

Voici quelques informations pour débiter l'année 2024 :

SMIC : Le SMIC augmente de 1.7% et passe de 1 383€ net à 1 406€ net soit une augmentation de 23€.

Prestations sociales : les prestations sociales augmenteront de 4.6% à compter d'avril 2024

VIE MUNICIPALE

telles que le RSA, l'AAH (Allocation Adulte Handicapé), l'ASI (Allocation supplémentaire d'invalidité), l'AER (allocation équivalent retraite de remplacement) et l'ASS (Allocation Spécifique de Solidarité).

Retraite : les pensions de retraite seront revalorisées de 5.2%

Les tickets-restaurants : les tickets-restaurant pourront continuer à être utilisés pour effectuer des courses alimentaires pour toute l'année 2024.

Prêt à taux zéro : le prêt à taux zéro est prolongé jusqu'en 2027. Le prêt à taux zéro passera à 100 000€ contre 80 000€ à ce jour.

Prime Rénov :

- Le plafond de dépenses des aides des ménages les plus modestes passera à 70 000€ (contre 35 000€ aujourd'hui) et la subvention pourrait atteindre 90 % du montant. Pour les rénovations énergétiques les plus importantes (isolation des murs, changement des fenêtres et du mode de chauffage), cela représente un saut de quatre classes sur le Diagnostic de performance énergétique (passage en B pour une passoire notée F, en C si elle se trouve en G).

- Les aides en faveur de l'installation de pompes à chaleur air/eau et géothermiques, passent de 1 000 euros à 2 000 euros pour les ménages aux revenus modestes et intermédiaires.

- MaPrimeRenov est également valable pour les installations de pompes à chaleur air/air réversibles permettant de rafraîchir l'air et de lutter contre les bouilloires thermiques lors des épisodes de canicule.

La première étape pour se lancer dans un parcours de rénovation est de contacter France Renov, soit via leur site internet ou par téléphone au 0 808 800 700 (prix d'un appel).

Taux du livret A : le taux du livret A restera à 3% jusqu'au 31 décembre 2024.

Suppression du retrait de point pour les petits excès de vitesse : il n'y aura plus de retrait de points sur le permis de conduire pour les excès de vitesse de moins de 5 km/h. En revanche, l'amende sera maintenue.

Garderie et accueil de loisirs sans hébergement - Aurélie Leboutet

Les vacances d'octobre ont été bien remplies à l'accueil de loisirs : ateliers cuisine, activités manuelles & sportives mais aussi initia-



tion à l'athlétisme avec Delphine de l'ASSJ Athlétisme, sortie à la médiathèque de Saint Junien, au jardin de l'Evêché. Les enfants ont eu droit à l'intervention de Sandra, animatrice des P'tites mains, pour demain pour un atelier sur le thème de la nature (découverte des empreintes d'animaux sauvages...). Une visite



et un atelier « Gare aux gargouilles » a été organisé avec le service Ville d'Art de d'Histoire de la Ville de Limoges. Une boum a eu lieu au sein de l'accueil de loisirs : déguisements, maquillage, bonbons étaient au rendez-vous pour fêter Halloween.

En partenariat avec le Relais Petite Enfance, les plus jeunes ont pu participer à une chasse aux bonbons : la récolte a été très fructueuse sur les différents ateliers. Le partage était au rendez-vous entre les enfants de l'accueil de loisirs et ceux des assistantes maternelles. C'était aussi un moment de convivialité et d'échanges entre professionnels de la petite enfance et professionnels de l'animation.

Après des vacances bien remplies, l'équipe d'animation s'est aussitôt replongée dans les préparatifs des mercredis. Les activités manuelles, sportives étaient au rendez-vous. Depuis le mois de septembre, tous les enfants de l'accueil de loisirs participent au projet « Vivre ensemble ». Nous avons le plaisir d'accueillir Aurélie, une fois par mois, pour animer ce projet. Les enfants apprennent à découvrir leur corps en mouvement mais aussi à appréhender les réflexes archaïques.

Noël est en grande préparation à l'accueil de loisirs : Décorations, pâtisseries viennent réchauffer les cœurs des enfants mais aussi des adultes. Le mercredi 20 décembre, un « Noël surprise » a été organisé et préparé par toute l'équipe de l'ALSH. Une sortie au cinéma de Saint Junien pour tous les enfants a eu lieu. Les enfants ont pu aller voir « Wish, Asha et la bonne étoile » le dernier Disney. L'après-midi, un goûter de Noël leur a été proposé : chocolat chaud, clémentine, pain aux pépites de chocolat (provenant de notre nouvelle boulangerie). L'équipe d'animation a souhaité que chaque enfant reparte avec un petit ballotin de chocolat.

Cérémonie commémorative du 11 novembre

La date du 11 novembre commémore la signature de l'Armistice à Rethondes, entre la France et l'Allemagne, qui met fin à la Première Guerre mondiale, le 11 novembre 1918.



Cérémonie du 11 novembre

VIE MUNICIPALE

A St Victurnien, cette cérémonie s'est déroulée en présence de monsieur le maire, Jean Duchambon, de conseillers municipaux, d'enseignantes, des élus du conseil municipal des jeunes, du président de la FNACA et de nombreuses autres personnes.

Après le rassemblement devant la mairie, le cortège s'est rendu au monument aux morts. Après le dépôt de la gerbe, la minute de silence et le discours du maire, un vin d'honneur, offert par la municipalité a clôturé cette manifestation.

Commission Animation / Culture – Marie-Cécile Simonneau

Nous avons eu le plaisir de recevoir la compagnie « Les pieds dans les étoiles » pour une représentation théâtrale. Même si peu de spectateurs ont répondu présent, nous saluons le professionnalisme et la qualité du spectacle proposé. La troupe vous propose un nouveau spectacle le samedi 6 avril 2024 à la salle des fêtes de la Bernardie.

Nous avons aussi reçu YOS, interprète de chansons françaises. Un public plus nombreux pour se replonger dans les souvenirs de la chanson française.

On vous donne rendez-vous le 24 février 2024, le 6 avril 2024 et le 12 octobre 2024 pour de nouvelles soirées théâtre.



Fête de Noël :



La fête de Noël du dimanche 9 décembre a connu un franc succès.

Structures gonflables, jeux de société, jeux en bois XXL, activités manuelles, gâteaux, chocolat et vin chaud... Un vrai moment de partage en famille et entre amis.

Sans oublier la venue du Père Noël ! La Municipalité le remercie grandement de sa présence chaque année en cette période chargée pour lui.

VIE MUNICIPALE



mental s'ils y sont disponibles, mais fait aussi l'acquisition de nouveautés, tant pour les adultes que pour les enfants. Ainsi, à noter sur ce dernier trimestre l'acquisition de la collection complète des livres de J. K. Rowling « Harry Potter », tomes 1 à 7, ainsi que la pièce de théâtre « Harry Potter et l'enfant maudit ». Je mets occasionnellement sur le site Facebook de la mairie des informations sur les nouveautés, mais n'hésitez pas à nous rejoindre derrière la mairie pour les découvrir ! Au plaisir de vous recevoir !!!

Information/ Communication – Jacky Toulemont

Site internet :

Des infos dans les rubriques : « Vie municipale », « Vie locale », « Vie pratique » et « Vie associative » sont disponibles en permanence.

Tous ces renseignements sont accessibles sur le site : www.saint-victurnien.fr

Agenda 2024 :

L'agenda 2024 est en cours. Il sera distribué dans chaque foyer par la poste dès réception.

Il est à rappeler que cet agenda est financé entièrement par la publicité (Annonces)

Panneau Pocket :

Panneau Pocket est le moyen officiel d'informations relatives à notre vie communale. Une alerte sur votre téléphone vous prévient instantanément qu'une info ou une alerte concernant notre commune vient de tomber : travaux, coupures eau ou électricité, alerte météo, ect...

N'hésitez pas à télécharger l'application sur votre téléphone :

- Ouvrez l'application « PlayStore » ou « AppStore »
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche
- Le logo PanneauPocket apparait
- Cliquez sur Installer puis sélectionnez votre commune.

Pour ceux qui veulent des renseignements sur l'installation de l'application et une aide au téléchargement sur leur téléphone, ils peuvent venir en mairie et demander au secrétariat.

Vous pouvez, également, demander à une personne de votre entourage qui a déjà téléchargé cette application.

Accueil des nouveaux arrivants :

Il aura lieu le VENDREDI 10 MAI 2024, à 18H30, salle Vienne

Vie associative- Jacky Toulemont

Forum des Associations Communales

Voir article et photos en fin de journal

Réunion annuelle des associations

Compte-tenu du faible engouement des personnes pour assister au forum des associations, en 2024, nous reviendrons vers la traditionnelle réunion annuelle des associations.

Elle aura lieu le Samedi 09 Mars 2024, à 17H00, salle Vienne. Une convocation sera envoyée aux présidentes et présidents des associations.

Dossiers de demande de subventions 2024 :

Les dossiers de demande de subventions 2024 sont disponibles au secrétariat de la mairie

Formulaire de réservation de la salle de La Bernardie- 2025 :

Les formulaires de réservation pour 2025, sont disponibles auprès du secrétariat de la mairie.

Illuminations de Noël

Comme vous avez pu le constater, les illuminations de Noël ont été installées dans le bourg, durant la même période que les autres années.

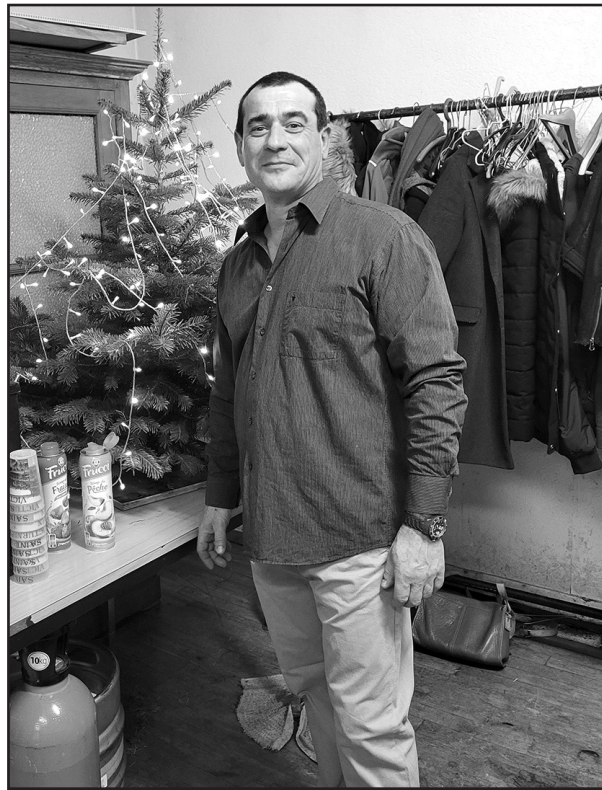
Il est à noter que toutes les guirlandes sont équipées d'ampoules Led, à très faible consommation. Cette année, vous avez pu également voir de nouvelles décorations, «du fait maison», réalisées par nos cantonniers. Un grand merci à eux pour cette initiative.

Départ d'Hervé Louis

Pas tout à fait un départ mais un nouveau départ pour Hervé Louis qui a décidé de demander une mise en disponibilité d'un an pour tenter une expérience professionnelle en entreprise.

Après 24 années passées aux services techniques de la mairie de Saint-Victurnien et ce en qualité de responsable, c'est tout en son honneur qu'il remet sa carrière professionnelle en questionnement et ainsi aspire à des responsabilités plus larges.

La collectivité reconnaît le professionnalisme d'Hervé et la pugnacité déployée pour faire aboutir les projets. La collectivité toute entière regrette déjà la qualité de cet agent et tiens à le remercier pour son travail au service du bien commun en lui souhaitant un bel avenir professionnel.



TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Mi-septembre 2023, plusieurs articles de France bleu, France 3 et Ouest France se font écho de la parution d'un palmarès des communes françaises en matière de bonne gestion et de santé financière. Notre commune écope de deux notes plutôt médiocres à savoir 8,7 sur 20 en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement et 4,6 sur 20 en matière de santé financière. Les ratios qui sont détaillés épinglent plus particulièrement la municipalité pour la charge de ses coûts fixes (2 sur 20), la pression fiscale sur les particuliers (5 sur 20) et sa faible capacité d'autofinancement (2,8 sur 20). Même s'il est toujours de bon ton de mettre en doute ce type de publication (qui affiche ses sources issues des données publiques du Ministère des finances), il s'avère que les comparaisons avec d'autres communes de même taille montrent que les choix politiques produisent des effets très différents alors que toutes subissent un contexte général économique et social défavorable.

Avec un endettement aussi élevé par habitant, pas d'autre choix que d'aller chercher

un maximum de subventions pour financer le projet du moment, la nouvelle garderie qui nous fait défaut depuis une bonne quinzaine d'années. Nous porterons ce projet de manière à ce qu'il évolue rapidement contrairement à beaucoup d'autres.

Nous comprenons la nécessité qu'il y aurait à adopter une autre méthode de travail. On nous présente au choix 4 hypothèses faisant varier le coût du projet de 500 000€ à 1,8 million € pour augmenter la capacité d'accueil de la garderie. On se rend compte que l'analyse des besoins d'une nouvelle garderie, pourtant indispensable au dimensionnement des futurs bâtiments, est absente. Le maire nous a promis de consulter les familles, l'équipe éducative et les agents. Mieux vaut tard que jamais.

Nous vous souhaitons néanmoins une très belle année 2024 durant laquelle notre vigilance et notre écoute seront toujours et encore au rendez-vous.

Frédéric BRUN, Sandrine JAVELAUD, Éric BORDET - retrouvez cette tribune sur notre page Facebook « SAINT VICTURNIEN, AUTHENTIQUE ET DYNAMIQUE »

VIE MUNICIPALE

DES ECHOS DE NOTRE BOULANGERIE ...

Ouverte depuis le 18 octobre 2023, notre nouvelle boulangerie-Pâtisserie-Snacking connaît un brillant succès. Les jeunes patrons de « La Pétrie LH », Laurine et Hugo, peuvent être contents de leur travail et peuvent, également savourer la satisfaction de leurs nombreux clients.

Adresse : 10, rue Alluaud
 boulangeriehugolaurine@gmail.com
Renseignements et commandes au 05.55.03.73.40
 Boulangerie fermée le lundi.

NOUVELLE INSTALLATION
**REFLEXOLOGIE
 HYPNOTHERAPIE
 RAIKI**
« COULEURS EN SOI »
 Karine MERCIER

18, route de St Brice

**Renseignements
 et rendez-vous au**
06.27.04.86.31

Une date à retenir !

Samedi 24 février 2024 à 20H30, Salle de la Bernardie

La troupe « Oh t'es nôtre ce soir ! »

(Artistes amateurs locaux)

présente


« CASTING »


Un divertissement placé sous le signe de l'humour

 Ecrit et mis en scène par Jacky Toulemont
 (Sérieux s'abstenir !)

Entrée libre (Au chapeau) – Durée : environ 1H30

 Après le spectacle, l'association Gym Volontaire vous propose
 Boissons et Pâtisseries.

Pas de réservation - Renseignements au : 06.07.39.95.96

Soirée proposée par la commission culture municipale

Attention ! Le nombre de places étant limité, ne soyez pas en retard !

INFO PRIME RENOV

Nous sommes ravis de vous informer de l'existence de MaPrimeRénov' Sérénité, un programme visant à encourager la rénovation énergétique de nos habitations. Cette allocation offre un soutien financier significatif, pouvant atteindre une valeur à plus de 60 000€, pour vous aider à améliorer l'efficacité énergétique de votre logement, réduire vos factures d'énergie, et contribuer à la protection de l'environnement. Pour en savoir plus sur les critères d'éligibilité à MaPrimeRénov' Sérénité et la procédure de demande, nous vous invitons à consulter le site du gouvernement :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20554>

COMMUNICATION

En tant que Graphothérapeute et Sophrologue au cabinet de Saint-Victorien, j'ai le plaisir de vous proposer mon aide :

GRAPHOTHERAPIE : rééducation de l'écriture (de 7 à 11 ans)

Votre enfant présente des difficultés à l'écriture de type :

- illisibilité, lenteur, douleurs, perte de motivation, angoisses à l'idée d'écrire etc... ?

Ces difficultés peuvent entraîner un retard scolaire, une perte de confiance et de motivation. Elles peuvent même rendre difficile et tendu le temps de devoirs à la maison.

Je propose un programme de rééducation de l'écriture sous forme d'exercices et de jeux :

- réapprentissage de chaque lettre et des enchaînements, travail sur la posture et la tenue du stylo,
- règles et astuces pour une écriture rapide et harmonieuse, relaxation (corps entier, bras, main, doigts)
- travail sur la confiance et l'estime de soi.
- Le tout en s'amusant !

L'écriture deviendra lisible, rapide, soignée et plaisante.

Accompagnement sur 10 à 12 séances hebdomadaires d'1h.

Elodie Ribot

Graphothérapeute et Sophrologue

Cabinet au 3 rue Alluaud 87420 Saint-Victorien

Tel : 06 73 91 20 66

Mail : contact@elodieribot.fr

Vous pouvez prendre rdv sur crenolibre.fr

Plus d'infos sur ma page facebook : [Elodie Ribot Sophrologue](#)

Et sur mon site web : www.elodieribot.fr



SOPHROLOGIE (dès 6 ans) :

La Sophrologie est une thérapie comportementale et cognitive utilisant un ensemble de méthodes sans toucher (exercices de respirations/mouvements, visualisations, projections mentales...). Elle vous aidera à :

- gérer vos émotions (stress, angoisses, phobies...) surmonter votre dépression, burn-out, surcharge mentale...
- savoir vous relaxer, lâcher prise, mieux dormir, prendre confiance, arriver à vous concentrer,
- vivre avec votre maladie, handicap, perte d'autonomie, mieux gérer vos douleurs, vivre votre deuil, etc...

Famille, couple, parentalité, vie professionnelle, études/formation, scolarité, retraite, maladie, handicap, isolement... vous saurez mobiliser vos ressources pour faire face aux événements de votre vie.

Je vous propose pour cela un accompagnement personnalisé et adapté à votre demande, au cabinet, en visio ou à domicile (selon conditions).

Accompagnement sur 6 à 8 séances hebdomadaires d'1h (adultes) ou de 45 min (enfants).

N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations !

LE COUP DE PEIGNE

L'enseigne le Coup de Peigne, n'est plus au-dessus de la devanture du salon de coiffure de notre commune. L'activité va se poursuivre par une réouverture le 09 janvier 2024 avec Jessica et une nouvelle organisation.

Par ces quelques mots, nous voulions rendre hommage à Claire Barrier, la fonda-

trice du coup de peigne qui est forcée par des contraintes médicales à une reconversion professionnelle.

Merci à elle pour toutes ces années passées auprès de sa clientèle, et nous lui souhaitons un franc succès pour ses nouveaux projets.

INFOS DIVERSES

DÉPART À LA RETRAITE !

Arrivé dans notre commune en 1990 et donc, après 33 ans de bons et loyaux services en qualité d'infirmier, Luc THUILLIER a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée, le 13 décembre 2023.

Très dynamique et toujours disponible, il a fait preuve d'un professionnalisme exemplaire durant toutes ces nombreuses années.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite en compagnie de son épouse Marie-Christine.

Sa succession est assurée par Emeline DUFLOT, IDE.

Nous lui présentons tous nos vœux de réussite.



Luc et son épouse Marie-Christine

NOUVEAU SERVICE SUR NOTRE COMMUNE

MEL EVENTS CREATIONS

Vous cherchez quelqu'un pour vous aider à organiser un événement festif ?

Maïa Thomas « MEL EVENTS CREATIONS », vous accompagnera dans toutes vos festivités :

Arches de ballons, location de structures gonflables, décorations originales suivant les thèmes souhaités, ...



Contact : Maïa THOMAS

La Chapelle Blanche- 87420 St Victurnien

Email : aiamthomas@gmail.com

Tél. : 06.08.89.90.21 - Instagram : mel_events

EPAGE

Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne - Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE)

Le rôle majeur des ripisylves et des haies face aux inondations, pour une bonne qualité des eaux et en faveur de la biodiversité,

On vous aide à en replanter...

L'actualité pluviométrique des dernières semaines et les inondations qui traversent plusieurs régions de la métropole rappelle combien la prévention et la gestion du risque sont importantes.

En Haute Vienne et particulièrement sur le bassin de la Vienne, les dernières inondations ont

été provoquées par d'importantes pluies orageuses très localisées. Plusieurs phénomènes peuvent aggraver les inondations :

- la présence d'embâcles sur les rivières qui peuvent obstruer les biens publics tels que les ponts et faire barrage à l'écoulement de l'eau,
- de forts ruissellements et une érosion de terres arables qui obstruent les fossés d'évacuation et entraînent des débordements sur des routes, dans des villages ou dans des centres bourgs,
- des rivières qui ne sont plus dans leur lit d'origine aussi appelé talweg ou avec des bassins versants fortement urbanisés.

Le SABV tient à rappeler quelques fondamentaux, ses outils et des actions pour maintenir

une veille et des opérations de prévention face à ces risques.

Concernant les boisements de berges, il est rappelé que l'entretien quotidien relève de la responsabilité des riverains (article L. 215-14 du code de l'environnement). Néanmoins, la collectivité peut s'y substituer au frais et risques des riverains dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général ou d'urgence donnée par le Préfet.

Le SABV assure quotidiennement des opérations de restauration sur de nombreux cours d'eau pour limiter les risques d'inondations sur des secteurs avec des enjeux majeurs. Très récemment, des travaux ont été mis en œuvre sur la Ligoure ou la Briance par exemple.

Pour faciliter le maintien et le renouvellement de ces boisements de berges, laissez pousser une ripisylve suffisamment large pour que les racines des arbres et arbustes retiennent les berges des rivières mais également se tiennent entre eux... Le SABV peut également vous accompagner techniquement et financièrement dans des replantations...

Concernant les ruissellements, les plantations de haies sur talus perpendiculairement aux flux des eaux sont également des solutions qui peuvent être déployées, accompagnées et largement financées, n'hésitez pas à nous contacter ! Elles sont une solution complémentaire à la couverture de sols.

Pour en savoir plus : www.syndicat-bassin-vienne.fr

NOV HABITAT 87

Pour rappel, Nov Habitat 87 est le service public de conseil et d'accompagnement des particuliers pour la rénovation énergétique de leurs logements sur l'ensemble de la Haute-Vienne hors Limoges Métropole. Il s'agit de l'antenne locale du service public national France Rénov', piloté par l'Anah. Hébergé par le Syndicat Énergies Haute-Vienne (SEHV) depuis le 1er janvier 2022, ce service neutre et gratuit est co-porté localement par le SEHV, le Conseil Départemental, et les 12 Communautés de communes de la Haute-Vienne, dans le cadre d'un partenariat avec la Région et mobilisant des financements nationaux CEE.

Nov Habitat 87 assure pour les particuliers :

- Une information de premier niveau à la fois technique, financière, juridique, et sociale en

matière de rénovation énergétique, à destination des ménages et copropriétés ;

- Conseils et accompagnements
 - o Aide à la construction d'un projet de rénovation adapté aux usages et au bâti
 - o Avantages et inconvénients des différentes solutions techniques
 - o Appui à la compréhension des devis et à leur éligibilité aux aides

- Appui au montage de dossiers d'aides financières

- o Détermination et orientation sur les dispositifs et montants des aides adaptées à chaque projet

- o Guidage dans les procédures d'obtention de chaque dispositif (MaPrimeRénov', CEE...)

- Pour les projets de rénovation d'ampleur :
 - o Réalisation d'une évaluation thermique sur site et de scénarios d'amélioration énergétique personnalisés

- o Accompagnement en amont de la phase travaux

Nov Habitat 87 met aussi en œuvre un programme d'information, de sensibilisation et d'animation des ménages, des professionnels de la rénovation et des acteurs publics locaux. La sensibilisation des particuliers est en partie réalisée dans le cadre d'un partenariat avec l'association Limousin Nature Environnement.

Les prises de contacts des particuliers peuvent se faire :

- en appelant au 05 55 14 88 42 (du lundi au jeudi 9h-12h et 13h30-17h et le vendredi 9h-12h)
- en envoyant un mail à contact@novhabitat87.fr
- en complétant le formulaire de contact sur le site <https://www.novhabitat87.fr/>

L'accueil physique au SEHV se fait uniquement sur rendez-vous. Des accueils décentralisés mensuels sur rendez-vous sont par ailleurs organisés au sein des communautés de communes haut-viennoises. Le calendrier de ces permanences est disponible ici : <https://www.novhabitat87.fr/permanences/>

Sur la CC Porte océane du Limousin, la permanence à lieu SUR RDV chaque 1er jeudi du mois sur une demi-journée, de manière alternée dans les locaux de la mairie de Rochechouart, de la Communauté de Communes à St Junien, et de la Maison France Services de Javerdat.

LES ÉCHOS DE NOS ASSOCIATIONS



CASV FOOTBALL



EQUIPE FEMININE :

Pour cette nouvelle saison, nos féminines se sont engagées en championnat à 8. Vous pouvez les retrouver tous les 15 jours le dimanche matin. Merci à Laura pour son investissement dans la gestion de cette équipe, et évidemment, à nos arbitres Lucas et Éric.

EQUIPE SENIOR 1 :

Cette saison est bien partie pour notre équipe première avec nos coachs Tony, Richard et Nelso, sans oublier Dominique et Yannick pour la touche. Cette équipe est en haut de tableau, mais

la saison ne fait que débuter avec beaucoup de matchs reportés à cause des intempéries.

L'équipe a malheureusement rencontré des clubs de divisions supérieures lors des matchs



de coupe, mais nous restons toujours qualifiés pour le challenge du district, seule compétition à notre niveau pour aller jusqu'au bout.

EQUIPE SENIOR 2 :

Notre équipe réserve fait un bon début de championnat en étant dans le milieu de tableau. Du fait des bons résultats de notre équipe première, les hommes de Bleut et Yannick sont compétitifs et peuvent encore jouer les premiers rôles.

Pl	Equipe féminine	Pts	Jo
1	BELL.BERN.ST.JUN.C.	12	6
2	BESSINES-MORTEROLLES	10	4
3	SAUVIAT	9	5
4	VEYRAC US	8	4
5	ST JUST LE MARTEL AS	6	3
6	BEAUNE LES MINES US	6	4
7	ST VICTURNIEN CA	1	3
8	NOUIC MEZIERES ES	1	5
9	LE DORAT US	0	4
10	FCSSA	-1	1

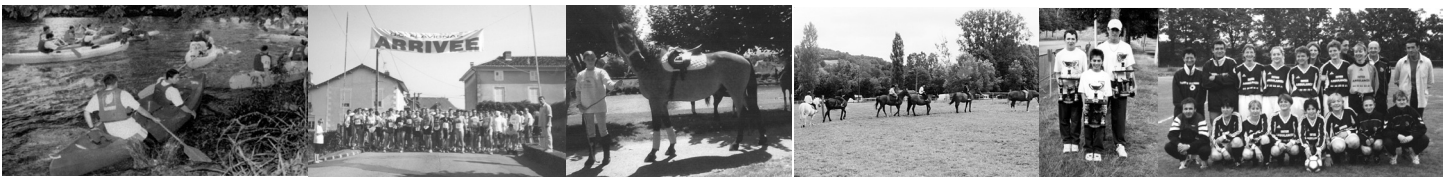
Pl	Equipe D3	Pts	Jo
1	ST VICTURNIEN ca	16	6
2	oradour s/glane us	15	6
3	ALOUETTE FOY.C. RIV.	15	7
4	ST PRIEST S/SAIXE FC 2	13	6
5	FEUILLARDIERS	10	6
6	LIMOGES BASTIDE US	10	7
7	SEREILHAC	9	7
8	ST BRICE S/VIENNE FC 2	8	7
9	BOSMIE CHARROUX	5	6
10	US VAYRES ST MATHIEU	4	6

Pl	Equipe D4	Pts	Jo
1	VERNEUIL S/VIENNE SC 3	14	6
2	COMPREIGNAC USA 2	13	5
3	ST VICTURNIEN CA 2	12	6
4	AIXE SUR VIENNE AS 4	9	5
5	COUZEIX CHAPTELAT US 4	9	6
6	ST PRIEST TAURION RS 2	9	5
7	LIMOGES ASPPT 2	9	7
8	LIMOGES F.PORTUGAIS 3	6	5
9	SEREILHAC SC 2	4	4
10	RILHAC RANCON CA 3	3	4

St Victurnien



Calendrier des manifestations et animations 2024



Saint-Victurnien

CALENDRIER PREVISIONNEL DES MANIFESTATIONS

JANVIER

Dim 07

A.G. Comité des Ostensions
(Salle Vienne)

Rando (AM) St Vic
« Le Normandie »
et Galette
(Pazapas)

Jeu 11

Galette des Sans Soucis
+ AG 14H00
(Salle polyvalente)

Ven 12

Galette du judo
18H30
Cours ludique parents-enfants
(La Bernardie)

Ven 19

Boum des enfants
APE
La Bernardie

Dim 21

Vide-grenier
APE
La Bernardie

Dim 24

Rando (AM) -
St Junien « Chez le Geai »
(Pazapas)

FEVRIER

Sam 03

Soirée Jeux Adultes et Ados
Familles Rurales
(Salle Vienne)

Dim 04

Après-midi « Crêpes et Jeux »-
Familles Rurales
(Salle Vienne)

Rando (AM)
St Brice « Bois et Villages »
+ Crêpes (Pazapas)

Jeu 08

Après-midi crêpes
14H00
Sans-Soucis
(salle polyvalente)

Sam 24

Spectacle « Casting »
20H30
La Bernardie
(Commission Culture)

Dim 25

Rando (AM)
Séreilhac « Le Préjadis »
(Pazapas)

MARS

Ven 08

Rando(AM)
Bussière-Boffy « La Lande de Frochet »
(Pazapas)

Sam 09

Réunion annuelle des associations -
17H00
Salle Vienne

Ven 15

Loto de l'école
19H00
La Bernardie

Mar 19

Commémoration de la fin de la guerre
d'Algérie -19 mars 1962
(Monument aux morts)

Jeu 21

Rando (AM)
Les Cars « La Goupillère »
(Pazapas)

Sam 23

Repas des Sans Soucis - 12H
La Bernardie

AVRIL

Mer 03

Rando (AM)
Chéronac « Chemin des Météorites »
(Pazapas)

Sam 06

Soirée Théâtre
Commission Culture
La Bernardie

Sam 13

CMJ
Téléthon
La Bernardie

Dim 14

Rando (AM)
Cognac la Foret « Le Paradis »
(Pazapas)

Mar 30

Rando (AM)
Solignac « Circuit de la Brillance »
(Pazapas)

MAI

Dim 05

Carnaval
Familles Rurales

Mer 08

Commémoration du 8 mai 1945
(Monuments aux morts)

10H30

Ven 10

Accueil des Nouveaux Arrivants - 18H30
Salle Vienne

Jeu 23

Loto interne des Sans Soucis - 14H00
(Salle polyvalente)

Sam 25

Expo-vente – De Fils en Aiguilles
Salle Vienne

Dim 26

Rando (J)
Vic sur Breuilh « Coteaux de la
Breuilh » (Pazapas)

JUIN

Sam 08/Dim 09

Concentration motos
La Bernardie
(Lazy Riders)

Dim 09

Rando(J)
St Priest/Aixe – « Forêt des Loges »
(Pazapas)
+ Repas à l'étang

Ven 21

Fête de la musique
Place du Chanoine Merlin
(Commission animation)

Sam 22

Course Nature
18H00
Base de loisirs
(St Vic en Chemins)

Dim 23

Rando (J)
St Pardoux
(Pazapas)

Jeu 27

Repas concours de pétanque
12H
La Bernardie

Jeu 27

Commémoration du 27 JUIN 1944 –
10H30
(Monument aux Morts)

Ven 28

Fête de l'école
La Bernardie -

Sam 29

Remise ceintures – Judo Club
(La Bernardie)

JUILLET

Dim 07

Rando (M)
Les Salles-Lavauguyon « Les Dévotions »
(Pazapas)

Sam 20

Repas Champêtre et Feu d'artifices –
Bord de Vienne
(CASV et Commune)

AOÛT

Lun 05

Rando (M)
Marval–Milhaguet
« Sentier de Burgou » (Pazapas)

Ven 09

Marché festif
Bord de Vienne
(Commission animation)

Jeu 29

Reprise des activités
Salle polyvalente
(Sans Soucis)

SEPTEMBRE

Dim 1er

Rando (J) – St Victurnien – Journée des
chemins (Pazapas)

Mar 24

(AM) - Nexon « Sentier des Etangs »
(Pazapas)

Dim 29

Après-midi « Crêpes et Jeux »- Familles
Rurales
(Salle Vienne)

OCTOBRE

Sam 05

Journée nationale RPE
La Bernardie

Ven 11

Rando (AM)
Blond « Circuit des Cimes »
(Pazapas)

Sam 12

Spectacle Commission Culture
P. Ducros
(Salle Vienne)

Jeu 17

Concours de belote des Sans Soucis –
14H00
(Salle polyvalente)

Sam 26

Vide Grenier
De Fils en Aiguilles
La Bernardie

Dim 27

Rando (AM)
St Victurnien
« Balade de St Vic »
+ Châtaignes
(Pazapas)

Jeu 31

Défilé d'Halloween
Rue Alluaud
Salle Vienne
(Familles rurales)

Calendrier des manifestations et animations 2024

NOVEMBRE

Mer 06

Rando (AM)
La Jonchère « Les Kaoliniers »
(Pazapas)

Lun 11

Commémoration du 11 Novembre 1918-
10H30
(Monument aux morts)

Dim 17

Vide Ta Chambre
La Bernardie (G.V.)

Lun 18

Rando (AM)
Couzeix « Collines et Hameaux » (Pazapas)

Jeu 21

Buffet
+ Beaujolais nouveau à 12H00
Sans Soucis
(*La Bernardie*)

Sam 23

Repas du foot
20H
(*La Bernardie*)

Dim 24

Assemblée générale Pazapas
+ Repas

DECEMBRE

Mer 03

Rando (AM)
Javerdat « Sentier de la Perrière »
(Pazapas)

Dim 08

Fête de Noël
14H/18H
La Bernardie
(Commission Culture)

Dim 15

Spectacle de Noël
La Bernardie
(Les Nounous en folie)

Jeu 19

Buche de Noël des Sans Soucis
14H30
(*Salle polyvalente*)

Dim 22

Rando (AM)
Limoges « La Bastide-Uzurat »
(Pazapas)

Ce calendrier est prévisionnel. Des manifestations pourront être rajoutées,

d'autres pourront être supprimées.

Les nombreuses associations communales contribuent largement au dynamisme de notre commune et prennent une place importante dans la vie communale.

Un grand merci à tous les bénévoles qui se mobilisent tout au long de l'année.

Meilleurs voeux

J. Toulemont

VETERANS :

Pour la première année, Fabrice a proposé au bureau de créer une équipe de vétérans que vous pouvez retrouver les vendredis en soirée. Les deux premières mi-temps sont physiquement dures, mais bien moins que la troisième.

**WALKING FOOT :**

Après la trêve estivale, une équipe de six joueurs, accompagnée de supportrices, s'est rendue sur l'île d'Oléron au cours d'un week-end qui restera dans les mémoires malgré le résultat du match face à une équipe nettement supérieure. Soulignons le très bon accueil des joueurs et dirigeants locaux.

Le 8 octobre 2023, notre équipe affrontait celle du LF et l'air marin l'ayant bien oxygénée la semaine précédente, elle s'est imposée sur un score sans appel.

Les entraînements se poursuivent soit les vendredis soirs, soit les dimanches matins, mais nous avons rencontré des difficultés dues au mauvais temps et à plusieurs joueurs blessés. Heureusement que le city stade a pu être utilisé. L'année prochaine les entraînements auront lieu désormais le dimanche matin et seront ouverts à toutes celles et à tous ceux qui veulent garder ou améliorer leur condition physique.

L'ambiance au sein de la section est bonne et le côté convivial est à souligner.

Joël JAVELAUD et Gérard LAVAUD ont suivi une formation au mois de novembre au District de football et ont obtenu l'attestation fédérale du Foot en marchant.

REPAS TARTIFLETTE :

Nous remercions tous les participants à notre soirée tartiflette qui a réuni 165 personnes le 25



novembre 2023 à la salle des fêtes de la Bernardie. Cette soirée animée par Tchic et Tchac a été une réussite.

RECOMPENSE :

Le district de la Haute-Vienne a mis à l'honneur un de nos dirigeants, M. Jacky Boutinaud pour toutes ses années de bénévolat au sein du CASV Football. Nous le félicitons bien évidemment pour cette récompense amplement méritée.

Le Club de Foot de Saint-Victurnien présente à chacun ses meilleurs vœux pour l'année 2024. Venez nombreux le week-end nous retrouver au bord, ou même sur le terrain !





Amitiés Généalogiques
Historiques et Patrimoniales
de Saint-Victurnien

OU EN SOMMES NOUS ...

Plusieurs événements d'ordre physique ou matériel intervenus au cours des mois derniers, ont malheureusement perturbé, voir mis à mal le déroulement des projets en cours.... Dans ce contexte Il nous est donc nécessaire de revoir le calendrier initial afin de mener à bien les actions prévues. Pour l'heure, il importe de traverser ces difficultés du mieux possible en espérant que cette parenthèse ne soit pas trop durable...

GUERRE DE 1914-1918 « De l'enfer au paradis. Un Hôpital de l'arrière à SAINT-VICTURNIEN. (Suite)

Dans le précédent article, était précisé le schéma d'établissement de ces structures destinées à accueillir les soldats blessés afin de suppléer à la saturation rapide des hôpitaux militaires existants. C'est ainsi qu'à Saint-Victurnien fut établie une annexe de l'H.C n°5 de Limoges désignée par ANNEXE H.B N° 105 bis de Saint-Victurnien. Cet hôpital bénévole, résultat d'initiatives privées, fut installé en Novembre 1914 dans une maison particulière située au bas de la place de l'église, propriété de Monsieur Charles Merlin-Lemas. Puis, dans un second temps, la municipalité souhaitant s'associer à cette démarche, mit à disposition une partie de l'école (école des garçons). Cet ensemble permettait de disposer d'une trentaine de lits, toujours désigné dans les textes sous le nom ' d'AMBULANCE ' . Ce fut donc d'abord, une initiative personnelle, relayée par la municipalité.



Bien heureusement, aujourd'hui, nos archives municipales permettent au travers des délibérations de l'époque, de retrouver des éléments d'une grande richesse quant à l'organisation et

à l'implication de la population locale au cours de cette période. Ainsi peut 'on lire :

NOVEMBRE 1914.

Des trains de blessés stationnent en gare (voir illustration dans le précédent article). La municipalité lance un appel afin que la population remette, dans un wagon spécifique, des dons pour les soldats blessés (vêtements ; nourriture) . Il est précisé que ces dons seront distribués par ' les infirmières accompagnatrices ' .

Ce même mois, le conseil municipal adresse une lettre de remerciements à Monsieur D'HUGONNEAU qui a mis à disposition, dans son manoir, 12 lits pour les soldats blessés.

De plus, il est voté une subvention de 50 Francs afin d'acheter ' des vêtements de laine ' destinés aux soldats blessés qui passeront par Saint-Victurnien... Egalement, vote de 100 Francs pour les émigrés Belges.



DECEMBRE 1914.

Lettre de félicitations du Maire et des conseillers à Monsieur Charles Merlin-Lemas '...qui a mis gracieusement sa maison (au bas de la



place de l'Eglise) à disposition des blessés pour en faire une 'AMBULANCE...'

Hommage est rendu à la population '... qui se dévoue pour l'aide aux blessés...'. En ces circonstances, les dames et demoiselles du bourg sont devenues INFIRMIERES et ASSISTANTES !

FEVRIER 1915.

Lettre de remerciements du Maire et du conseil, à Monsieur BRANDY qui fait '...remettre aux deux ambulances un tombereau de charbon ...'.

Egalement remerciement à Messieurs DUCHE et BARDET, gérants de l'usine électrique, '...qui

ont toujours fourni à titre gracieux la lumière nécessaire...'

DECEMBRE 1915.

Fin d'exercice (Lettre du Préfet de la Haute-Vienne) et vente des biens de l'ambulance créée grâce à l'initiative privée, et gérée avec le concours et la générosité des habitants. C'est donc ainsi que s'achève cette belle parenthèse humanitaire dont nous pouvons être fiers...

P.S : Remerciements à Monsieur le Maire pour sa mise à disposition des registres de délibérations du conseil municipal de l'époque.

Alain MOULY

DE FILS EN AIGUILLES

Pour l'association, la fin d'année 2023 a été très active.

En octobre, elle organisait sa première BRADERIE à la salle de la Bernardie.

Les exposants malgré une fréquentation mitigée ont beaucoup apprécié l'organisation, l'ambiance et la restauration.

En novembre, le bureau a été renouvelé, c'est dorénavant Mme Davanzo qui est Trésorière.

Lors de son repas, c'est avec beaucoup d'émotion que Christiane a soufflé ses bougies.

Une nouvelle année commence, elle sera l'occasion d'un partenariat avec le Centre de Loisirs autour du projet « raconte-tapis ».



NOS ASSOCIATIONS



COMITÉ DES OSTENSIONS

Cette année 2024 marque le début d'un nouveau cycle pour les Ostensions septennales Limousines et pour notre association en particulier.

Si les festivités du mois de mai furent une très belle réussite, elles sont à présent derrière nous et il nous faut dès à présent tourner notre regard et nos actions vers la prochaine échéance de 2030 ! Tous nos bénévoles s'en sont rendu compte à l'occasion des préparatifs des Ostensions de 2023 : la charge de travail est énorme et le temps passe très vite.

Comme nos statuts le demandent, notre Assemblée Générale du 7 janvier 2024 verra l'élection d'un nouveau bureau pour les sept prochaines années. Vous pouvez toutes et tous faire dès à présent acte de candidature.

Qui dit nouveau bureau dit nouvelles idées ; et comme tradition ne rime pas nécessairement avec

immobilisme, ce comité renouvelé aura à cœur de proposer de nouvelles manifestations dans les mois et les années qui viennent. Tout cela fera naturellement l'objet de futures communications. Dès à présent, nous vous donnons rendez-vous le samedi 28 septembre 2024 pour la solennité de Saint-Victournien suivi d'un moment de convivialité partagé autour d'un repas.

L'actualité nous le montre malheureusement une nouvelle fois, la cohabitation n'est pas chose aisée et travailler ensemble demande les efforts de chacun. Aussi, jeunes ou moins jeunes, croyants ou non, n'hésitez pas à venir rejoindre notre association qui se veut avant tout vectrice de rassemblement et de fraternité, et qui portera le plus longtemps possible je l'espère les valeurs de notre patrimoine cultuel et culturel.

Jean-Philippe NENERT - Président du Comité



JUDO CLUB

Le club est ravi de retrouver ses judokas pour le cours parents/ enfants le vendredi 12 Janvier 2024, de 18h30 à 19h30 à la salle de la Bernardie. Pour clôturer cette manifestation, une dégustation de la galette des rois est prévue.

Le samedi 29 Juin 2024 aura lieu la traditionnelle remise des ceintures à la Bernardie.

Toute l'équipe du Judo-Club vous présente ses vœux pour 2024 !!!





DESSIN & COULEUR



Les activités de Dessin & Couleur progressent avec, en début d'année, l'arrivée de plusieurs adhérents.

Des stages ouverts à tous, de pastel en février, d'aquarelle en avril, sont déjà programmés. Et nous avons bien apprécié une 2e journée d'enluminure fin octobre. De plus, des cours de dessin et d'acrylique sont envisagés en cours d'année.

Le 9 décembre dernier, nous avons fêté les 10 ans de création de notre association par une sortie à St-Léonard de Noblat, avec repas au restaurant (Voir photo) et visite guidée du Moulin du Got : fabrication du papier et imprimerie à l'ancienne mais aussi une époustou-

flante exposition temporaire de robes et accessoires en papier.

Notre exposition à nous se tiendra à la Halle aux Grains de St-Junien du 20 février au 3 mars 2024, avec des invités aux talents originaux. Venez nous voir !

Autres manifestations :

- Stage de pastel avec Lionel Asselineau du 23 au 25 février.
- Stage d'aquarelle avec J.Claude Papeix en avril, dates à déterminer.

Tous renseignements, inscriptions, stages ... au 07 72 24 08 89.

NOS ASSOCIATIONS



Bonjour à tous,

Fin août, par une très chaude journée, nous avons profité d'une magnifique vue au Mont Gargan.

Puis nous sommes retrouvés pour la journée des chemins organisée conjointement avec la municipalité et le club course à pied, là encore le soleil fut très présent.

Nous avons participé au Forum des Associations organisé pour la première fois à Saint Victurnien, les associations étaient bien présentes mais peu de visiteurs.

Fin septembre, lors de notre deuxième sortie de 4 jours nous avons découvert ou redécouvert Ségur le Château sous une pluie battante. Nos pas nous ont conduits sur les chemins d'Objat, Ayen, Saint Robert, Donzenac, Le Saillant et sa magnifique chapelle Notre Dame du Saillant où a eu lieu un magnifique mariage, le circuit le long de la Vézère aux eaux tumultueuses nous a fait découvrir la centrale électrique et le barrage.

Nous avons posé nos bagages à l'Espace Loisirs d'Objat durant cette sortie. Ce séjour fut apprécié par tous les participants, un grand merci aux organisatrices.

D'autres randonneurs restés à Saint Victurnien sont allés à Pensol.

Avant la traditionnelle journée Rando Châtaignes, nous sommes allés randonner à Chéronnac, Cognac la Forêt. Puis Bosmie l'Aiguille, Saint Gence, Aix sur Vienne.

Avant de terminer cette année 2023, s'est déroulée l'Assemblée Générale devant une grande majorité de randonneurs (5 excusés) en présence de Monsieur le Maire, Jean Duchambon, président d'Honneur, et de Jacky Toulemont.

La trésorière a présenté le bilan financier et le président le bilan d'activité, approuvés à l'unanimité. La secrétaire a retracé l'historique de l'association.

Un nouveau Conseil d'Administration a été élu, il doit se réunir le 11 décembre.

Le président et la secrétaire ne se représentent pas.

Un grand merci à eux pour leur dévouement, leur engagement durant ces années écoulées.

Dernières minutes :

Suite à la réunion du nouveau conseil d'administration du 11 décembre 2023 (Comme prévu à l'AG), un bureau a été élu pour un an :

Président : Mr Jacques DUMONT
40, avenue de Locarno
Limoges

Trésorière :

Mme Bernadette BORRAS
31 route de Saint-Brice
St Victurnien

Trésorière Adjointe :

Mme Brigitte MICHAUD
8, Chemin Prejereaux
Saint Victurnien

Secrétaire :

Mme Christelle LEBLANC
23, Les Coteaux
Saint Victurnien

Nota : Le calendrier des randos 2024 sera envoyé à chaque adhérent(e) et il est positionné dans le calendrier des manifestations annuelles, en page centrale de l'Eveil.



Vous aimez marcher, vous aimez la convivialité....

N'hésitez-pas ! Venez nous rejoindre !

Vous voulez vous investir dans l'association ?

Contactez-nous au :

06.09.24.58.85



KINOMICHI INSTRUCTORS
INTERNATIONAL ASSOCIATION

A L'ESSENCIEL – KINOMICHI

L'association A L'Essenciel vous propose de pratiquer le Kinomichi, un art du mouvement qui privilégie l'harmonisation des énergies entre partenaires.

- 2 cours hebdomadaires:

Le mardi de 18h30 à 20h à St Victurnien au Dojo du Rond-Point.

Le jeudi de 12h à 13h30 retour au Dojo du Complexe Sportif d'Aixe sur Vienne.

Et, en partenariat avec IK ISLE des stages découverte mensuels le samedi après-midi au Dojo d'ISLE de 14h à 18h30

Samedi 20 janvier 2024 et Samedi 16 mars 2024.

Et, également, un grand stage découverte le Sam 10 et le Dim 11 février 2024 avec Estelle Kerkor.

Ces cours et stages sont ouverts à toutes et à tous, ils sont gratuits la 1ere heure. Ils vous permettent début d'année, belle année à tous et, pour plus d'énergie....KI NO MI CHI



Au plaisir de vous accueillir au Dojo de St Victurnien.

Contact et renseignements : 06 16 67 10 78 ou 06 22 49 57 01

Pour le club, Nicole Veyriras

NOS ASSOCIATIONS



FAMILLES RURALES

L'actualité de l'association a été chargée en ce dernier trimestre 2023.

Une après-midi crêpes et jeux qui a réuni une nouvelle fois les familles. Autour des jeux, petits et grands ont passé un agréable moment sous l'animation de Sabrina de Oika-Oika venue partager et expliquer sa passion du jeu. Une cinquantaine de personnes ont profité de cet après midi ensoleillé.

Les moments jeux sont toujours des réussites et nous sommes très heureux de proposer cette activité, elle évoluera en 2024... C'est avec ces valeurs de partage et désireux d'offrir ces instants aux familles et enfants de St Victurnien, que le conseil d'administration fait l'achat de jeux pour l'accueil de loisirs de la municipalité. Un don permettant une nouvelle fois le partage et la défense des valeurs de notre association.

Les jeux à peine remballés, l'équipe de bénévoles s'est penchée sur l'organisation d'Halloween. Grâce aux potions et formules magiques prononcées par les enfants, le temps nous a permis de vivre une incroyable soirée. Vous étiez plus de 200 à venir arpenter la rue Alluaud, relevant les défis des bénévoles et pour les plus courageux s'aventurant dans la rue de la peur. La soirée s'est clôturée par une dégustation de soupe et moments d'échanges forts sympathiques entre habitants.

Les monstres, sorcières et autres zombies à peine repartis, les bénévoles se sont attardés à la préparation de la fête de Noël organisée par la municipalité en collaboration avec l'association des parents d'élèves. Ateliers créatifs, maquillage, concours de dessin, jeux en bois, et structures gonflables ont rythmés l'après-



midi. Nous remercions la boulangerie de Saint Victurnien pour les cookies et le pain d'épice qui ont ravis petits et grands.

L'année 2024 pointe le bout de son nez et les bénévoles sont déjà à la préparation des futures animations.

Nous remercions la municipalité pour son soutien et sa présence lors des événements.

Un énorme merci aux bénévoles de l'association qui répondent toujours présents, nous sommes toujours à la recherche de personnes souhaitant s'investir dans l'association. Pour plus de renseignements : afr.stvic@gmail.com

L'ensemble du conseil d'administration vous souhaite une bonne année 2024, pleine de bonheur, partage, et solidarité.



ST-VIC EN CHEMIN

Voilà une première année écoulée pour l'association St Vic en Chemin. C'est toujours avec motivation et bonne humeur que les sportifs parcourent les chemins de notre commune une fois par semaine. Aussi, des séances d'entraînement à réaliser au stade de la commune sont détaillées.

Chaque personne peut proposer son parcours, proposer le type de séance et choisir son objectif!





Le Samedi 30 septembre s'est déroulée l'assemblée générale. La totalité du bureau s'est réengagée. L'objectif de cette nouvelle année est bel et bien la convivialité, l'esprit de groupe et l'encouragement.

Forte de son succès en 2023, la course nature sera reconduite en juin 2024 avec une nouveauté : un parcours de 6km pour les randonneurs !

Les courses de 14km et de 6km seront balisées comme l'an dernier avec, à la fin, la possibilité de se restaurer sur place avec l'organisation d'une vente de sandwiches et de frites.

Vous souhaitez vous mettre à la course, au VTT, à la marche, mais la solitude ne vous motive pas ? N'hésitez pas à nous contacter via la page Facebook de l'association.

L'adhésion pour l'année 2023/2024 est de 30€. Aussi, une boutique en ligne s'ouvre pour commander les tenues aux couleurs de l'association. L'association St Vic en Chemin vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

de chocolats, sablés, pain d'épice etc....et de nombreux objets fabriqués par toutes les NOUNOUS que l'on remercie très chaleureusement.

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2024.

Monique Robert secrétaire



LES NOUNOUS EN FOLIE

Voilà, une année qui vient de s'achever avec une association qui se porte à merveille.

Des NOUNOUS qui viennent régulièrement et des enfants qui se retrouvent avec plaisir, en faisant des activités selon les fêtes.

Nous avons eu notre arbre de NOËL le Vendredi 15 Décembre avec un spectacle « Le Bal des Etoiles », le Père NOËL et une vente

NOS ASSOCIATIONS



LA PETITE BOULE SAINT-VICTURNIAUDE

La saison 2023 de pétanque est terminée. Nous avons clos le bilan et présenté le rapport moral et financier, lors de notre Assemblée Générale qui s'est tenue le Dimanche 19 Novembre. Nous remercions les 50 licenciés ainsi présents. Le Maire étant absent, il était représenté par Guillaume SARRE, adjoint et Jacky TOULEMONT adjoint également (et également licencié du club de pétanque) Ils n'ont pas manqué de rappeler combien les associations tenaient une place importante dans une commune et renouveler le soutien de la municipalité tant matériel que financier.

Après avoir donné lecture du rapport moral, le président Alix ROBERT donne la parole aux différents intervenants.

La secrétaire Marie VINTENAT dressait le bilan sportif de la saison passée. Une saison, certes, en demi-teinte mais avec un effectif renforcé pour 2024. Nous fondons, donc, de bons espoirs pour l'année à venir. Elle a également lancé une alerte sur le fait du manque d'arbitre dans le milieu de la pétanque. Nous disposons de 2 années pour parer à cette urgence, nous espérons avoir sensibilisé l'ensemble des licenciés et ce dans le but de pouvoir continuer à pratiquer notre sport.

Le bilan financier détaillé par Philippe BREGERON laisse apparaître de bons résultats. Toutefois nous devons être très prudents pour cette saison à venir avec l'investissement de nouvelles tenues du club.

Nous envisageons bien sûr de renouveler nos concours : Concours Régional Vétérans le 27

juin 2024, Concours habitants de la commune et licenciés ainsi que « le tête à tête » du club.

Cette année nous avons très peu de départs du club et les nouveaux venus couvrent largement ceux-ci, ce qui porte le club à 65 licenciés pour l'année 2024.

Nous vous remercions pour tout votre soutien et nous vous souhaitons une très belle fin d'année santé et réussite à vous tous.

Meilleurs vœux pour 2024.

L'équipe de la pétanque





LES SANS SOUCIS

Le club des « Sans Soucis » a fait sa pause habituelle pour les vacances d'été, mais avant le départ le « couscous » de notre cuisinière émérite nous a fait passer une bonne journée.

La rentrée de septembre a retrouvé ses adeptes de la belote et des autres jeux. Cela permet de décompresser un peu le temps d'un après-midi et ne plus penser aux ennuis de l'extérieur et aussi quelquefois de l'intérieur.

Il y a eu la journée des associations organisée par la mairie, malheureusement le public n'était pas trop au rendez-vous, pourtant on espérait attirer de nouveaux adhérents mais ce n'est pas facile actuellement.

Le concours de belote a permis de passer un bon après-midi en essayant d'avoir le gros lot. Il était organisé par le club avec ses adhérents comme l'an dernier.

Et puis il y a le jour toujours attendu du beaujolais nouveau qui nous amène aussi des amateurs extérieurs. Tout était bon et le repas a fini par les délicieuses tartes de notre boulanger local. Ça fait du bien de l'avoir surtout avec

un choix assez large de bonnes choses. Notre musicien habituel était là aussi pour nous faire remuer le « popotin ». Ca dérouille un peu. Sur la piste de danse nous avons eu la chance de voir guincher différentes générations cela nous a réchauffé le cœur de voir autant de personnes s'amuser et profiter de leur après-midi festif.

La fin de l'année se terminera par la fameuse bûche de Noël, faite par notre pâtissière cette année en salle polyvalente, ce qui permettra de faire quelques jeux habituels avant la fin de l'après-midi. Joyeuses fêtes à tous avec un peu d'avance et qu'on se retrouve en bonne forme pour 2024.

A rappeler que notre Assemblée Générale est prévue à la date du 11 Janvier 2024, horaire habituel, en espérant que de nouveaux et nouvelles adhérents (es) feront partie de notre association

Contacts du club : JC ALGERA n° 05 55 03 94 14
ou B BORRAS n° 06 83 49 04 70

Le président: LE-POSTEC Guy



NOS ASSOCIATIONS



APE DE SAINT-VICTORIEN



Mardi 12 septembre, L'Association des Parents d'Elèves offrait un goûter de rentrée à tous les élèves de l'école. Enfants et parents se sont gentiment arrêtés à notre stand, pour manger une petite sucrerie, faire connaissance et discuter des projets à venir.

Après discussion avec l'équipe enseignante, l'APE a décidé d'offrir à tous les élèves de l'école maternelle, des tote bags, qui leur serviront pour ramener à la maison leur cahier de vie. Un très joli travail de décoration a été réalisé par les enfants dans le cadre des apprentissages de l'école maternelle.



Devant l'engouement de sa première édition, l'APE a décidé d'organiser sa deuxième soirée pyjama pendant les vacances d'automne. De nombreux enfants de l'école (mais pas que, car des enfants des écoles alentour se sont joints à nous) ont écouté des histoires sur le thème d'Halloween.

Prochains événements organisés par l'APE :

Une boum, salle de la Bernardie, sera organisée le vendredi 19 janvier, pour tous les enfants qui souhaitent venir, animée par Ambiance Tchic et Tchac. Une restauration et une buvette seront sur place.

Le même week-end, dans la même salle, un vide-grenier aura lieu le dimanche 21 janvier.



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Après une pause bien méritée durant les fêtes, nous sommes ravis de vous retrouver à compter du 8 janvier 2024.

L'ensemble des membres du bureau vous présente par ailleurs ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Si l'année 2023 a été riche en moments sportifs et conviviaux, l'année 2024 le sera tout autant.

Pour commencer, nous serons présents à la soirée théâtre qui aura lieu le samedi 24 février à la Bernardie.

Vous nous retrouverez cet été au repas champêtre et feu d'artifice qui aura lieu le samedi 20 juillet, en bord de Vienne.

Cette année encore nous organiserons notre traditionnel Vide ta Chambre, le dimanche 17 novembre.

Nous en profitons pour remercier nos adhérents, les bénévoles, la municipalité et nos partenaires sans qui l'organisation de ces événements ne serait pas possible



Nous sommes également fiers de compter 80 membres dans l'association ! Si vous souhaitez débiter ou vous remettre au sport, il est encore temps de nous rejoindre. Pour rappel, vous pourrez bénéficier de deux séances gratuites et d'un tarif dégressif (inscription en cours d'année). N'hésitez pas !

Sportivement.

INFOS MAIRIE

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi : 8H30-12H00 et 13H30-17H30

Fermé au public le jeudi après-midi

Le samedi : 9H00-12H00

Tél. : 05.55.03.81.27 / Fax : 05.55.03.84.62

Email : mairie.stvicturnien@wanadoo.fr

Site internet : www.saint-victurnien.fr

PERMANENCE CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. ROUGIER Clarisse reçoit, sur RDV, en mairie,

Le 4^{ème} vendredi de chaque mois de 9H00 à 11H30.

Tél. : 06.25.69.37.53

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Elle reçoit le 4^{ème} mardi de chaque mois à la mairie de 9 h 30 à 11 h sur rendez-vous.

Et sur Saint-Junien à la MDD, 2 rue Alfred de Musset sur rendez vous au 05.55.43.06.06 les mardis et jeudis de 9 h à 12 h.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes garçons et les jeunes filles atteignant leur seizième année sont priés de s'inscrire en mairie, sur les listes de recensement militaire, dans le mois de leur anniversaire, munis du livret de famille des parents. Nous vous rappelons que l'attestation qui est délivrée à cette occasion est indispensable pour les inscriptions aux concours, examens, permis de conduire.

RPE (RELAJ PETITE ENFANCE)

Permanences et infos (Bureau Mairie St Victurnien)

- Le mardi de 9H15 à 12H00 :

Accueil téléphonique et accueil du public **SANS RENDEZ-VOUS**

- Le mardi et le jeudi de 13H30 à 16H30 :

Accueil téléphonique et accueil du public **SUR RENDEZ-VOUS**

Animations : Le jeudi matin de 9H15 à 11H15 / Salle Vienne

Contact :

Tél. : 06.32.08.43.01 Mail : ram.stvicturnien@orange.fr

LISTE ELECTORALE

Les personnes nouvellement domiciliées sur la commune peuvent se faire inscrire sur les listes électorales jusqu'à 1 mois avant la date des élections.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES ENCOMBRANTS

Ordures ménagères : Bourg et Rive droite, le mercredi matin. Rive gauche, le vendredi matin.

Encombrants : le bourg et les villages sont collectés une fois par mois. Renseignements et inscriptions en mairie ou au 05.55.71.78.78.

Tri sélectif des ordures ménagères

Quatre éco-points sont en service :

- Sur le champ de foire (route de St Brice)
- Route de Saint Martin de Jussac (station d'épuration)
- La Chapelle Blanche
- Route de la Chapelle Blanche (après le cimetière)

Tri sélectif : **Verre** (bouteilles, bocaux...) **Papier** (journaux, magazines, prospectus...) **Emballages Ménagers**, plastique – bouteilles, carton d'emballage – lait, lessive, métal – boîtes de conserves, boissons...

Ouvertures de la déchetterie de Saint-Junien

Lundi à samedi : 9h-12h / 14h-17h30

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

08/09/2023	Malo Ludovic Corentin DUCOURTIOUX
08/09/2023	Anastasia Rose HERPE
09/09/2023	Marceau FAURE
11/09/2023	Emma Dhani SCATIGNA
22/10/2023	Léo Denis Sylvain CHAUSSEBOURG
11/11/2023	Romy MARTINEZ

MARIAGE

26 août 2023	Hubert LABERCHE et Marie-Laure PICCOLO
23 septembre 2023	Hugo Yves BONARDET et Laurine Murielle Madeleine Marcelle ARDENT

DÉCÈS

26 juin 2023	Daniel BOYER 69 ans 3 Lotissement la Betoulle
21 août 2023	Emmanuel GRANCHO 71 ans 1 Route de Chez Mallet
20 octobre 2023	Marie-Luce GONZALVO 81 ans 3 allée des Petites Chaumes
07 décembre 2023	Noël CLOULAS 87 ans 2 Lotissement les Grillons 1
11 décembre 2023	Simone BILLAC, veuve TROUILLAUD 91 ans 2 rue des Bergeries – Le Mas

FORUM DES ASSOCIATIONS COMMUNALES

Le premier forum des associations communales s'est déroulé le samedi 16 septembre 2023, salle de la Bernardie.

Le matin, les associations participantes ont installé leur stand. Ensuite l'accueil du public était assuré de 14H à 17H.

Des démonstrations proposées par le Judo-Club et par la Gym Volontaire (Zumba), ont animé l'après-midi.

Il est à noter une très faible participation aussi bien des associations que des visiteurs !

Un grand merci aux dix associations présentes, pour leur implication durant cette journée :

Le billard 8Pool – Le CASV Football – Dessin & Couleur – La Gym Volontaire – Le Judo-Club – La Petite Boule – Pazapas – Le C.K.C. – Les Sans Soucis – De Fils en Aiguilles

Un pot offert par la municipalité a clôturé cette manifestation.

Il est très probable que, pour 2024, nous reviendrons sur la traditionnelle réunion annuelle des associations.



Forum des associations communales



 **CKC**



 **CASV**



 **GV**



De fils en aiguilles



 **La petite boule**



 **Billard**



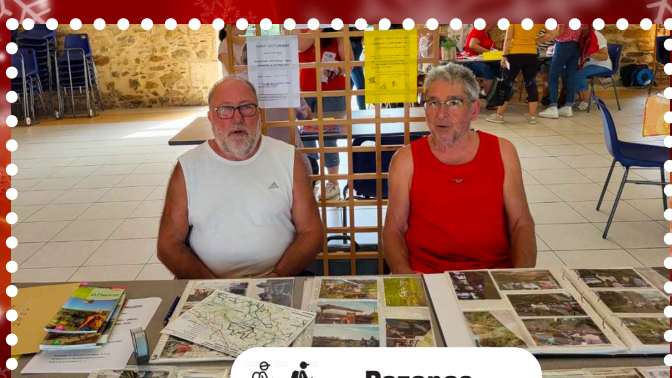
 **Dessin et couleur**



 **Les sans-soucis**



 **Judo Club**



 **Pazapas**